

## **GT CTPM – 26 octobre 2021 Nos questions et remarques**

### **« Plan stratégique »**

#### **« Remettre l'enquête au cœur de de notre action »**

On serait plutôt ici sur de la Com', voire de la méthode Coué... Ceci est un mantra rabâché depuis quelques années, mais qui a du mal à se traduire concrètement...

Dans les services, le quotidien, c'est l'absence d'agent·es administratifs depuis de nombreuses années maintenant et encore plus depuis la mise en place des SGCD. Les enquêteurs et enquêtrices se retrouvent à faire de plus en plus de tâches (enregistrement des courriers arrivée et départ, gestion des prélèvements, saisie des états de frais,...) et toujours au détriment du temps consacré à l'enquête.

De manière plus générale, cette absence de changement dans la réalité de terrain, et ce renouvellement de discours sur la nécessité de « refaire » des enquêtes, semble bien sous-entendre que les agent·es ne faisaient plus trop d'enquêtes, critique formulée par une DG qui est pourtant à l'origine de la course à la quantité...

Par ailleurs, quelles sont les thèmes des formations en cours ou en préparation en lien avec la procédure sur l'enquête ?

Concernant la cellule de renseignement anti fraudes économiques (CRAFE) :

- Quel effectif prévu ? Quels sont les acteurs « la communauté du renseignement » visés ? On est plutôt sur BCR, CROC, TRACFIN ou DGSI ? La fiche de poste en cours est plus complète que ce qu'on a dans le document du GT...
- Quels genres d'analyses seront effectués par la CRAFE ?

#### **« Réorganiser notre activité en matière de régulation concurrentielle des marchés »**

Concernant le renforcement de la veille concurrentielle sur la commande publique, la DGCCRF semble reconnaître les dégâts occasionnés par les décisions prises il y a une dizaine d'années et après avoir perdu des compétences en direction départementale, tout ce que syndicats et agent·es ont criés dans le désert depuis 10 ans était juste. La DG a donc mis 10 ans pour faire marche arrière, sans toutefois faire un mea culpa...

#### **« Adapter nos modalités de programmation des enquêtes »**

Ce n'est pas nouveau, il y a un désaccord total entre **Solidaires** et la DG sur ce sujet : pour nous, il est nécessaire d'abandonner les objectifs chiffrés du PNE. Nous avons maintes fois répété que la finalité des contrôles est l'accomplissement d'une mission de service public, et non le remplissage d'un tableau Excel (fût-ce via SORA).

Force est de constater que la DGCCRF n'a pas les effectifs pour assurer correctement l'ensemble des missions qui lui sont confiées. Le ciblage de secteurs estimés prioritaires n'est qu'un palliatif à ce manque, mais pas une réponse satisfaisante pour **Solidaires**.

Ce ciblage risque bien de servir de justificatif pour les coupes et les choix faits pour telle ou telle enquête. La communication de la DG pourra peut-être s'en satisfaire mais pas les agents qui veulent juste avoir les moyens d'exercer correctement leurs missions de service public.

Et puis, comment parler d'approfondissement des enquêtes face à la multiplication des alertes et des demandes diverses et variées qui tombent sur les personnels de la DGCCRF ?

#### « Développer notre connaissance de l'économie »

Documents méthodologiques, tâches nationales et régionales intègrent déjà des données économique. Que va-t-il y avoir de plus ou de mieux, et quelle en sera l'utilité pour les enquêtrices et enquêteurs ?

#### « Refondre l'accueil et la réponse aux publics »

Pour **solidaires**, la prise en charge des sollicitations IDF ne doit intervenir qu'après la bascule vers SignalConso effectuée et maîtrisée, et pas simultanément au risque d'imploser.

**solidaires** rappelle aussi que l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) va prendre tout son sens une fois l'ensemble du territoire couvert par RéponseConso... tout comme l'intérêt d'intégrer dans le marché APP la surveillance du burn-out !

Le nombre de signalements sur les sites internet de vente à distance dont l'opérateur n'est pas identifié explose... Qui va devoir traiter les demandes concernant ces sites au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ? Le CSCE ou RéponseConso ? Avec quels moyens ?

#### « Renforcer nos relations avec l'INC et les associations de consommateurs »

On retrouve le partenariat avec « France Service »... Où en est-on de ce partenariat, et quand le bilan en sera-t-il tiré ?

#### « Renforcer notre politique des suites »

Pour **solidaires**, la généralisation des sanctions administratives, censée augmenter l'efficacité des suites données aux manquements constatés, est un palliatif à la pénurie criante de la justice pénale et à l'absence de volonté politique de lutter efficacement contre la délinquance économique. Cette généralisation, qui au demeurant s'accompagne d'une lourdeur disproportionnée des procédures, pose la question du respect des droits de la défense, que la justice administrative peine à garantir, les recours étant exercés alors que les mesures sont déjà mises en œuvre.

#### « Animation du réseau »

**solidaires** rappelle que tandis que les collègues ont déjà du mal à exercer correctement leurs missions dans leur département d'affectation, la Direction Générale et l'encadrement local veulent leur imposer de les exercer sur plusieurs départements. Loin de résoudre les problèmes liés au manque d'effectif et à la désorganisation des services, cette interdépendance va encore les accentuer !

Interdépendance et « mutualisation des compétences » se poursuivent en catimini, parfois en passant par les fiches de poste pour les imposer aux collègues. En Drôme-Ardèche par exemple, il n'est pas question de volontariat, les secteurs mutualisés sont imposés.

Informers les « chefs de services opérationnels » et par des séminaires et webinaires, mais pour animer le réseau, encore faudrait-il que le réseau soit correctement informé... à tous les échelons. On a pu voir quand il s'est agi de réajuster le PNE cet été qu'il n'en était rien !

#### « Adapter notre recrutement et notre formation »

Le document ne contient aucun élément sur le contenu de formation destinée à l'encadrement... Pourtant au regard de notre courrier sur la souffrance au travail, il y a un sujet à approfondir !

Quant à la communication vers l'extérieur, elle n'est pas toujours bien lisible. L'arrêté autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de trois concours pour le recrutement d'Inspecteur-trices a été publié le 23 septembre 2021, le calendrier prévisionnel des concours figurant sur le site du ministère de l'économie (<https://concours.dgccrf.finances.gouv.fr/>) est encore celui de l'année dernière, alors que la liste des concours ouverts est bien à jour...

Par ailleurs qu'en est-il de l'ouverture d'un concours de catégorie B ?

#### « Disposer d'indicateurs de performance reflétant nos ambitions »

La « démarche de performance » laisse plus apparaître les ambitions personnelles de quelques un-es que la qualité de vie au travail... or ce sont bien les conditions de travail des collègues qui servent de boussole à **Solidaires** ! Quelle est leur place dans le « Plan stratégique » ?

#### « Capitaliser sur le numérique »

**Solidaires** jugera sur pièce tant le projet SESAM que l'analyse de donnée. Ce n'est pas la première fois que des promesses sont faites sur l'apport des nouvelles technologies...

## SESAM

### NOEMI et les applications CCRF

Est-ce que ça va toujours marcher ? –A l'heure actuelle les collègues en services déconcentrés aimeraient déjà bien avoir un système d'information accessible au bureau (ce qui est loin d'être toujours le cas).

« Une première version doit être déployée début février 2022 : elle comprend des modules qui remplacent des modules SORA existants, et de nouveaux modules. » quels sont les modules concernés ?

Est-ce que la passerelle entre SORA et SESAM est prévue pour les modules concernés ? Et sera-t-elle opérationnelle, en évitant les doubles saisies ?

Quel planning est prévu pour les formations SESAM ?

Quelles directions (DR et DD) expérimenteront les tablettes SESAM en 2022, et quand ? Alors que SESAM sera déjà déployé...

La fiche de poste publiée pour le bureau 2D insiste beaucoup sur « l'analyse et la mesure des données d'activité ». Bref, la bâtonnite a de beaux jours devant elle !

## Questions de **Solidaires**

PLF 2022 et effectifs et moyens de la DGCCRF : Quelles sont les dernières informations ? Le CTM a été reporté et il est difficile de comprendre le + 18 en ETP et le -18 au PAE dans les documents de travail ministériels.

En dehors des mots doux adressés par Alain GRISSET aux seul-es participant-es au séminaire des cadres, quelle reconnaissance pour le travail des agentes et agents de la DGCCRF ?

Alertes et crises : Retex et situation de l'UA sur la crise OTE (« Task Force » notamment) ? De manière plus générale il est urgent de se pencher sur la gestion des alertes/crises par la DGCCRF.

La DG a délégué aux DDPP et DDETSPP la création des demandes d'intervention aux autres DD dans SORA qui incombait avant à l'UA, puis par note du 7 octobre 2021 la gestion du stock d'alertes « non prioritaires » de produits alimentaires ce qui reporte la charge de travail sur les collègues en DD déjà surchargés avec les enquêtes ETO.

Conséquence, il a été constaté que des DDETSPP envoient des demandes directes d'intervention pour d'autres sujets que l'ETO (allergènes,...) alors que cette gestion directe entre DD n'est prévue que pour les alertes ETO.

Bref, un traitement qui n'est pas satisfaisant, ni pour la situation des collègues à l'UA, ni pour les enquêtrices et enquêteurs qui voient leur charge de travail augmenter... en plus du reste !

BIEC Océan Indien : quelle réponse à notre demande du 19 juillet 2021, renouvelée lors de la visioconférence du 3 septembre ?

Stagiaires : Demande de point sur les modalités d'affectation et le choix des résidences de stage.

Promotions 2021 : Solidaires souhaite revenir sur les promotions prononcées en 2021 (calendrier non respecté alors même que c'est vous qui vous l'êtes fixé, liste de poste à pourvoir qui n'ont pas été pourvus, quels critères ont été retenus ?)

IE : Où en est-on du processus de nomination à l'emploi d'Inspecteur Expert ?

Indemnité télétravail : Quelles sont les modalités pratiques de versement de l'indemnité TT (en AC et SCN, DR-I-EETS, DDPP ou DDETSPP)

Les stagiaires à l'école sont-ils et elles concerné·es ou pas ?

Protection sociale complémentaire : Quelles sont les modalités de mise en œuvre de la participation employeur à la PSC (en AC et SCN, DR-I-EETS, DDPP ou DDETS-PP).